

FLASH



| Août |
| August |

Journal de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs
Zeitung des Freiburgischen Baumeisterverbandes 54

Année - Jahr 2017

AUCUNE OPPOSITION AU PROJET COURTEPIN !

KEINE OPPOSITIONEN ZUM PROJEKT COURTEPIN !

SOMMAIRE

Editorial - Leitartikel	2
Message du Président	3
Promotion de la classe C à la B	3
Botschaft des Präsidenten	4
Qualifikation von der Klasse C zur B	4
L'amiante, un danger pour le travailleur	5
Nouveau programme de cours 2017-2018	6
Neues Kursprogramm 2017-2018	7
Neuer Kurs "Arbeitssicherheit"	7
Relations avec nos partenaires sociaux	7
La vie au sein de la FFE	8
Das Leben innerhalb des FBV	10



EDITORIAL

En cette période des vacances du bâtiment, mes réflexions se portent sur notre économie en général avec quelques observations complémentaires sur notre domaine de la construction ! J'ai vraiment le sentiment que, si nous continuons dans la direction prise ces derniers temps,



Jean-Daniel Wicht

nous allons «droit dans le mur». Que penser du citoyen suisse lambda et de ses autorités politiques qui n'ont pas conscience de la problématique actuelle. Aujourd'hui les règles du jeu sont simples, maximiser le profit en payant les prestations les moins chères du marché. Pour ce faire, de plus en plus de compatriotes font leurs courses à l'étranger, commandent des biens de consommation sur Internet qui viennent de partout sauf de notre pays. Gagner un salaire suisse mais payer les prestations au prix européen. Dans le domaine de la construction, on assiste passivement à la livraison quasi journalière de fenêtres provenant de la Pologne et d'ailleurs, de briques d'Alsace, d'éléments préfabriqués d'Allemagne, de graviers et de tuyaux en ciment de la France voisine. D'ailleurs, dans notre canton, la fabrication des tuyaux en ciment sera bientôt plus qu'un lointain souvenir. Si l'on ajoute à cela la pression des travailleurs détachés qui apportent soi-disant des prestations que l'on ne trouve pas chez nous, mais qui en réalité ne répondent qu'au critère du prix le meilleur marché, force est de constater qu'à ce rythme notre économie va connaître rapidement de gros problèmes. A vouloir gagner sur tous les tableaux, à vouloir le beurre et l'argent du beurre, on va générer dans un avenir proche des conflits sociaux. Dans ces conditions, comment diminuer les charges des entreprises sans corriger les salaires à la baisse ? Les partenaires sociaux ne vont pas accepter cette solution de facilité. Alors que faire pour maintenir notre bien-être suisse ?

Une seule solution, favoriser les entreprises locales dans les marchés publics par des critères en lien avec le développement durable et rester raisonnable, c'est-à-dire consommer suisse !

Jean-Daniel Wicht

LEITARTIKEL

Während dieser Ferienzeit im Bauwesen konzentrieren sich meine Überlegungen auf unsere Wirtschaft im Allgemeinen und zusätzlich auf unseren Bereich des Bauwesens! Ich habe wirklich das Gefühl, dass wir, wenn wir so weitermachen, voll an die Wand fahren werden. Was soll man vom schweizerischen Durchschnittsbürger und den politischen Behörden halten, die sich der aktuellen Problematik nicht bewusst sind. Heute gelten ganz einfache Spielregeln: den Profit maximieren und dabei den günstigsten Marktpreis für die Leistungen bezahlen. Um dies zu erreichen, machen immer mehr unserer Landsleute ihre Einkäufe im Ausland oder bestellen Konsumgüter im Internet, die dann aus allen Ecken der Welt angeliefert werden, nur nicht aus unserem Land. Einen Schweizer Lohn beziehen, aber die Leistungen zum europäischen Preis bezahlen. Im Bauwesen beobachtet man praktisch täglich Lieferungen von Fenstern aus Polen und anderswo, von Backsteinen aus dem Elsass, von Fertigteilen aus Deutschland, von Kies und Zementrohren aus dem nahen Frankreich. In unserem Kanton gehört die Herstellung von Zementrohren übrigens bald der Vergangenheit an. Dazu kommt der Druck der in die Schweiz entsandten Arbeitnehmer, die Leistungen erbringen, die man angeblich bei uns nicht findet, die aber einfach bloss das Kriterium des günstigsten Marktpreises erfüllen. Unsere Wirtschaft wird bei einem solchen Rhythmus unweigerlich bald grosse Probleme haben. Wenn man überall gewinnen will, alles doppelt und dreifach möchte, führt dies recht bald zu sozialen Konflikten. Wie soll man unter diesen Bedingungen die Ausgaben der Unternehmen reduzieren, ohne die Löhne zu kürzen? Die Sozialpartner werden diese allzu bequeme Lösung nicht akzeptieren.

Was sollen wir also tun, um unseren Schweizer Wohlstand aufrechtzuerhalten?

Es gibt nur eine Lösung: die lokalen Unternehmen im öffentlichen Beschaffungswesen bevorzugen mit Kriterien in Bezug auf nachhaltige Entwicklung und vernünftig bleiben, das heißt Produkte aus der Schweiz konsumieren!

Jean-Daniel Wicht

TOUT POUR LA CONSTRUCTION.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, BOIS, CARRELAGES ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS.

HG COMMERCIALE

Petit-Moncor 11
1752 Villars-sur-Glâne
T 026 460 81 60
F 026 460 81 69

ZI La Guérte 51
1541 Sévaz
T 026 663 22 44
F 026 663 44 33

Chaque mardi soir à Villars-sur-Glâne l'exposition est ouverte jusqu'à 20 h.

www.hgc.ch

HGC



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Intense activité pour la construction

Notre association, très consultée sur le plan économique et professionnel par les instances de notre canton, constate que l'activité du gros-œuvre dans le pays de Fribourg se porte bien et les perspectives pour l'année en cours sont positives. Le travail sur les chantiers ne manque pas. Les membres de la FFE peuvent occuper à temps plein les 3'000 postes de travail qu'ils offrent aux citoyens fribourgeois. Si la construction reste intensive dans le canton, cette activité comporte des risques et nous devons rester attentifs et prudents. Actuellement, les faibles rendements des actions et des obligations ont pour effet de rendre les placements, dans la pierre, attrayants et de facto dans la construction de logements. Mais le recul de l'immigration influence la demande de nouveaux logements, ce qui se traduit par une baisse de celle-ci et une hausse des unités vacantes. Par conséquent, le secteur de la construction de villas individuelles et de logements va se modifier à moyen terme. Les entrepreneurs qui ont une forte activité dans ce secteur doivent y réfléchir et se préparer à affronter les changements comme nous devons faire face aux modifications induites par la loi sur l'aménagement du territoire.



Jean-Luc Schouwey

Organisation des chantiers toujours plus difficile

Si le travail ne manque pas, les soucis sont de plus en plus présents pour nos entrepreneurs. Les exigences administratives et écologiques ne cessent d'augmenter et les délais de réalisation, quant à eux, ne cessent de diminuer. Les mandataires ne répondent plus aux obligations minimales requises de fournir les informations nécessaires à l'acte de construire, par manque de temps ou d'argent. De plus, les maîtres d'ouvrage ont de la peine à adjuger leurs travaux ou sont confrontés à une longue attente pour l'obtention du permis de construire. Les cahiers des charges des dépôts d'offre demandent de plus en plus de documents techniques et administratifs. Le coût interne de la préparation d'un appel d'offres devient démesuré en proportionnalité à la valeur du marché proposé, d'autant plus que ce travail est toujours fait à titre gracieux par les entrepreneurs. Force est de constater que la conduite et l'organisation d'une entreprise deviennent toujours plus compliquées et cela ne va pas, malheureusement, aller en s'améliorant.

Une seule carte professionnelle pour toute la Suisse

La Société suisse des Entrepreneurs (SSE) a fait la proposition de mettre en place une carte professionnelle nationale qui serait la même dans toute la Suisse. Cette solution a été acceptée lors de la dernière assemblée des délégués de la SSE et devrait être mise en place dans les meilleurs délais. Ce nouveau système permettra de mieux lutter contre le travail au noir. Ainsi, les organisations de contrôle de chantier verront leur tâche facilitée. La commission professionnelle paritaire du canton de Fribourg (CPPF) a déjà délivré une carte professionnelle pour les ouvriers de plusieurs de ses membres qui devaient montrer patte blanche sur des chantiers de l'Etat de Vaud. Notre canton a également la volonté de lutter plus efficacement contre le travail au noir, un groupe de travail se penche depuis quelques temps sur les mesures pour améliorer l'efficacité des contrôles et des sanctions.

En conclusion

J'aimerais terminer sur une note positive. A tout problème existe sa solution. A nous, membres de la Fédération, d'aider nos instances politiques à les trouver. Bel été à toutes et tous.

Jean-Luc Schouwey

PROMOTION DE LA CLASSE C À LA B

Un formulaire d'évaluation des collaborateurs en vue de leur promotion de la classe C à la classe B sera disponible à la rentrée.

Comme annoncé dans le flash d'avril 2017, la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) proposera un modèle de formulaire pour un établissement simple, rapide et professionnel de la qualification. Ce modèle sera téléchargeable sur le site de la SSE au début septembre 2017. Bien évidemment, nous vous l'enverrons dès que possible. La SSE précise que ce n'est qu'un modèle et c'est à l'employeur de l'adapter si besoin ou de choisir une autre forme. Cette qualification devra toutefois se faire par écrit et non de vive voix car cela manquerait de respect vis-à-vis de l'employé.

Pour rappel, seul l'employeur est compétent pour procéder à une qualification et à une éventuelle promotion du travailleur de la classe de salaire C à B. La règle est que cette promotion intervienne au plus tard après trois ans (36 mois / base de calcul : emploi à 100 %). Selon l'art. 44, al.1 CN, la qualification devra se faire au cours des quatre derniers mois de l'année civile. Les premières promotions prendront effet au plus tôt le 1er janvier 2018.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information.

Jacinthe Joye
Secrétaire patronale

SwissSkills

Du vendredi 22 au samedi 23 septembre 2017 à Sursee, deux apprentis fribourgeois, constructeurs de routes, participeront au dernier éliminatoire en vue du championnat suisse 2018 qui aura lieu à Berne.

Nos encouragements vont à David Mettraux de JPF Construction SA et son coéquipier Alexandre Zosso de Routes-Modernes SA.

Les entrepreneurs vous félicitent pour votre qualification et vous souhaitent plein succès pour la suite de la compétition !

BOTSCHAFT DES PRÄSIDENTEN

Intensive Tätigkeit fürs Bauwesen

Unser Verband, der für wirtschaftliche und berufliche Belange von den Instanzen unseres Kantons häufig zu Rate gezogen wird, stellt fest, dass es dem freiburgischen Bauhauptgewerbe gut geht, und dass die Aussichten für das laufende Jahr positiv sind. Auf den Baustellen fehlt es nicht an Arbeit. Die FBV-Mitglieder können den 3'000 Arbeitsstellen für die Einwohner des Kantons eine volle Beschäftigung bieten. Auch wenn das Bauwesen auf Kantonsebene intensiv läuft, enthält diese Tätigkeit auch Risiken und deshalb müssen wir aufmerksam und vorsichtig bleiben. Zurzeit ist es aufgrund der schwachen Aktien- und Obligationenrendite interessant, in Immobilien zu investieren und de facto in den Wohnungsbau. Doch der Immigrationsrückgang beeinflusst die Nachfrage nach neuen Wohnungen. Diese nimmt aus diesem Grund ab und es stehen mehr leere Einheiten zur Verfügung. Der Baubereich Einfamilienhäuser und Wohnungen wird sich deshalb mittelfristig ändern. Baumeister, die vor allem in diesem Bereich tätig sind, müssen sich die Sache überlegen und sich auf Änderungen vorbereiten, so wie wir uns auf die Änderungen einstellen müssen, die durch das neue Raumplanungsgesetz hervorgerufen werden.

Auch wenn es nicht an Arbeit mangelt, machen sich unsere Baumeister Sorgen. Die administrativen und ökologischen Anforderungen werden immer grösser, während die Umsetzungsfristen immer kürzer werden. Wegen Zeit- oder Geldmangels erfüllen die Auftragnehmer die Mindestverpflichtungen nicht mehr alle nötigen Informationen zum Bau zu erteilen. Ausserdem haben die Bauherren Mühe, ihre Arbeiten zu vergeben, oder müssen lange auf die Baubewilligung warten. Die Pflichtenhefte für die Abgabe der Angebote verlangen immer mehr technische und administrative Dokumente. Die internen Kosten für das Vorbereiten einer Ausschreibung nehmen im Verhältnis zum gebotenen Marktwert ein übermässiges Ausmass an, zumal diese Arbeit von den Baumeistern immer unentgeltlich erbracht wird. Es liegt auf der Hand, dass es immer komplizierter wird, ein Unternehmen zu führen und zu organisieren. Leider wird sich dies nicht verbessern.

Der Schweizerische Baumeisterverband (SBV) schlug vor, einen nationalen Berufsausweis einzuführen, der in der ganzen Schweiz gleich wäre. An der letzten SBV-Delegiertenversammlung wurde diese Lösung angenommen. Sie soll nun möglichst rasch eingeführt werden. Mit diesem neuen System wird es einfacher, die Schwarzarbeit zu bekämpfen und die Aufgabe der mit der Baustellenkontrolle beauftragten Organisationen wird erleichtert. Die Paritätische Berufskommission Freiburg (PBKF) stellte bereits einen Berufsausweis für die Arbeiter mehrerer Mitglieder aus, die sich auf den Baustellen des Kantons Waadt ausweisen mussten. Unser Kanton will die Schwarzarbeit ebenfalls härter bekämpfen. Seit einiger Zeit setzt sich eine Arbeitsgruppe mit den Massnahmen für effizientere Kontrollen und Sanktionen auseinander.

Ich möchte mit einem positiven Punkt abschliessen. Es gibt immer Lösungen für die Probleme. Es ist an uns, Verbandsmitgliedern, unsere politischen Instanzen zu unterstützen, um diese Lösungen zu finden. Ich wünsche allen einen schönen Sommer.

Jean-Luc Schouwey

QUALIFICATION VON DER KLASSE C ZUR B

Ein Formular für die Einschätzung der Mitarbeiter im Hinblick auf ihre Qualification der Klasse C in die Klasse B wird nach den Ferien verfügbar sein.

Wie im Flash vom April 2017 angekündigt, wird der Schweizerische Baumeisterverband (SBV) eine Formularvorlage für eine einfache, rasche und professionelle Qualifikation anbieten. Diese Vorlage kann ab Anfang September 2017 auf der SBV-Homepage heruntergeladen werden. Natürlich werden wir sie Ihnen so bald als möglich zustellen. Der SBV hält fest, dass es sich hierbei nur um eine Vorlage handelt und dass der Arbeitgeber diese Vorlage nach Bedarf anpassen oder eine andere Form wählen kann. Diese Qualifikation muss jedoch schriftlich und darf nicht mündlich erfolgen, da dies respektlos gegenüber dem Mitarbeiter wäre. Zur Erinnerung: nur der Arbeitgeber kann eine Qualifikation und eine mögliche Beförderung des Mitarbeiters von der Lohnklasse C zur Lohnklasse B vornehmen. Die Regel sieht vor, dass diese Beförderung spätestens nach drei Jahren erfolgt (36 Monate / Berechnungsgrundlage: 100%-Stelle). Gemäss Art. 44, Abs. 1 LMV, muss die Qualifikation in den vier letzten Monaten des Kalenderjahrs erfolgen. Die ersten Beförderungen werden frühestens per 1. Januar 2018 wirksam. Für weitere Informationen stehen wir Ihnen selbstverständlich gerne zur Verfügung.

Jacinthe Joye
Verbandsekretärin

Favorisez nos
annonceurs !

Fabrique de produits en béton et simili



A. HELFER SA
Rte des Chênes 46 - 1727 Corpataux
Tél. 026 460 72 72 - Fax 026 466 68 67

LEVA CORBIERES SA
Rte des Echamps 3 - 1647 Corbières
Tél. 026 915 15 45 - Fax 026 915 14 06

centre RIESEN

Fribourg | Bulle | Payerne

**Cuisine & Habitat
Electroménager**

www.centre-riesen.ch

Debrunner Acifer

klöckner & co multi metal distribution

Le partenaire de l'entrepreneur pour
Aciers d'armature, treillis, préfabrication et accessoires d'armature, aciers,

Route du Tir Fédéral 14
1723 Givisiez
tél. 026 460 23 18
fax 026 460 22 51



L'AMIANTE, UN DANGER POUR LE TRAVAILLEUR

Votre nouveau laboratoire d'analyse des toxiques dans les immeubles, à Bulle

L'amiante dans le bâtiment

L'amiante utilisé principalement dans la construction, a été interdit en 1989. Ce qui signifie que tous les bâtiments construits avant cette date sont susceptibles d'en contenir. L'amiante est un matériau hautement toxique. Aussi, lorsque ses fibres en suspension dans l'air sont inhalées, elles peuvent provoquer des pathologies respiratoires. Leurs effets délétères sont liés à leur caractère indestructible et à leur dépôt dans le tissu pulmonaire qui précède leur migration vers l'enveloppe du poumon (la plèvre et le péritoine).

Ses fibres, 400 à 2000 fois plus petites qu'un cheveu, peuvent causer des maladies très graves : Cancers du poumon, le Mésothéliome, l'Asbestose.

L'amiante utilisé dans de nombreux produits destinés au domaine du bâtiment peut se retrouver ainsi dans : des colles de carrelage, des plâtres, des crépis, des faux-plafonds, des tableaux électriques, des gaines isolantes, etc...

Un laboratoire ultramoderne

Les propriétaires de bâtiments et entreprises du domaine de la construction ou de la démolition ont l'obligation de vérifier la présence d'amiante avant toute transformation de bâtiment datant d'avant 1989. A cet effet, le permis de construire doit contenir un rapport d'analyse établi par un laboratoire spécialisé.

Notre entreprise, BAT LAB SA, Rue du Bourgo 2 à Bulle, issue de l'association entre chimistes, géologues, architectes et économistes offre les services d'un labora-



toire ultramoderne géré selon la norme ISO 17025.

BAT LAB SA vise l'excellence. Dans cette optique, une demande d'accréditation par le SAS (Service concerné de la confédération) suit son cours.

BAT LAB SA se charge de l'analyse des fibres d'amiante dans l'air par SEM/EDX selon la norme VDI 3492, ainsi que des fibres d'amiante dans les matières solides par MOLP selon la norme VDI 3866/HSG 248. D'autres analyses, telles que les micro-analyses de surface (SEM) et Mapping (cartographie de la distribution des éléments chimiques présents) par EDX, font partie de nos prestations. Sur demande, BAT LAB développe des méthodes d'analyses

spécifiques sur mesure.

Les clients déposent les échantillons à analyser directement au laboratoire ou les envoient par la poste.

Pour les analyses VDI 3492, les échantillons peuvent être déposés déjà avant 5 h du matin. Les résultats sont disponibles dans les trois heures, ce qui permet une libération très rapide des chantiers de désamiantage.

Pour les analyses de l'amiante dans les matériaux solides, un délai normal de 2 à 3 jours est nécessaire pour l'obtention des résultats d'analyse.

BAT LAB SA peut également traiter des demandes « urgentes ».

Notre site internet www.batlab.ch vous donnera toutes les informations supplémentaires nécessaires. N'hésitez pas à nous contacter directement par e-mail ou par téléphone.

NOUVEAU PROGRAMME DE COURS 2017 - 2018

Les centres de formation suisses ont adapté leur programme de cours de grutiers et de machinistes, suite aux exigences de la K-BMF en relation avec la reconnaissance des permis sur le plan national.

En raison d'une modification des subventions octroyées par Parifonds Bau ainsi qu'un changement du règlement de la K-BMF, nous vous informons qu'un nouveau programme de cours entrera en vigueur dès la rentrée scolaire 2017/2018. Vous trouverez, ci-dessous les nouveautés en quelques points.

Machinistes

- Le cours de base a lieu sur 5 jours.
- Chaque examen, pour permis définitif, s'effectue individuellement en fonction de la catégorie de permis souhaité (voir ci-dessous).
- Le permis M1 est obligatoire pour prétendre à tout autres types de permis machiniste.
- La formation totale dure de 8 à 10 jours, en fonction du permis choisi

Grutier

- Un cours sur la sécurité des travaux en hauteur doit être obligatoirement effectué avant le cours de base grutier
- Le cours de base a lieu sur 5 jours.
- Durée totale de la formation 11 jours

Le tableau ci-dessous présente un tableau récapitulatif de nos formations continues. N'hésitez pas à consulter notre site internet, sous l'onglet formation, cliquez sur le lien hypertexte « Programme de cours 2017-2018 ». Pour de plus amples informations, nous nous tenons volontiers à votre entière disposition.

Kristel Spiesberger

L'association K-BMF a les tâches suivantes:

- Elle promulgue le règlement sur le cours de base et l'examen de grutier
- Elle édicte le règlement sur l'examen de conducteur de machines de chantier
- Elle surveille les procédures de qualification

<http://www.k-bmf.ch/fr/>

Nom des cours	Nombre de jour de cours	Coûts (hors TVA)		Subventions Parifonds
		Membres	Non-membres	
Machiniste				
Cours de base	5	2'000.-	2'600.-	2'250.-
M1 EXAMEN OBLIGATOIRE ¹	1	400.-	520.-	450.-
M2 (pelle hydrauliques)	4	2'500.-	3'250.-	3'050.-
M3 et M7 (dumper)	4	3'000.-	3'900.-	3'800.-
M4 (pelle araignée)	2	1'700.-	1'950.-	2'000.-
M5 (finisseuse)	2	1'700.-	2'210.-	2'200.-
M6 (rouleau compresseur)	2	1'700.-	2'210.-	2'000.-
M7 (permis spéciaux)	2	2'500.-	3'250.-	3'400.-
H3 (nacelle)	2	800.-	1'040.-	900.-
Grutier				
Cours de base ²	5	2'400.-	3'120.-	2'250.-
Examen	5	2'400.-	3'120.-	3'550.-
Grue de chargement sur camion				
Cours de base	2	700.-	910.-	900.-
Examen	½	700.-	900.-	550.-
Spéciaux				
Sécurité sur les chantiers	1	400.-	520.-	450.-
Travail en hauteur	1	600.-	780.-	450.-
Cours de premier secours	1	400.-	520.-	450.-

Remarques :

- 1 Pour être admis aux cours et examens M2 à M7 et H3, il faut avoir suivi le cours de base de machiniste et avoir réussi l'examen de machiniste M1.
- 2 Pour suivre la formation de grutier, il est nécessaire d'avoir auparavant effectué la formation au travail en hauteur (*cours spéciaux*).

La formation continue, gage de qualité !

NEUES KURSPROGRAMM 2017 - 2018

Die Schweizerischen Ausbildungszentren änderten ihre Kursprogramme für Kran- und Baumaschinenführer aufgrund der Anforderungen des K-BMF bezüglich der schweizweiten Anerkennung der Ausweise.

Aufgrund einer Änderung bezüglich der vom Parifonds Bau gewährten Subventionen sowie einer Änderung des Reglements des K-BMF informieren wir Sie, dass per Beginn des Schuljahres 2017/2018 ein neues Kursprogramm in Kraft tritt. Nachfolgend halten wir die Neuheiten in ein paar Punkten fest.

Baumaschinenführer

- Der Grundkurs dauert 5 Tage.
- Jede Prüfung zum definitiven Ausweis wird individuell je nach erwünschter Ausweiskategorie abgelegt (siehe untenstehend).
- Der Ausweis M1 ist obligatorisch, um jegliche weitere Baumaschinenführer-Ausweisart erlangen zu können.
- Je nach gewähltem Ausweis dauert die Ausbildung insgesamt zwischen 8 und 10 Tagen.

Kranführer

- Bevor der Kranführer-Grundkurs belegt werden kann, muss ein Kurs zur Sicherheit bei Höhenarbeiten absolviert werden.
- Der Grundkurs dauert 5 Tage.

- Die Ausbildung dauert insgesamt 11 Tage.

Die untenstehende Tabelle fasst unsere Weiterbildungen zusammen. Besuchen Sie uns auch im Internet. Unter der Rubrik Ausbildung klicken Sie auf den Link «Kursprogramm für das Schuljahr 2017-2018». Für weitere Informationen stehen wir Ihnen gerne zur Verfügung

Kristel Spiesberger

Der Verein K-BMF erfüllt folgende Aufgaben:

- Erlässt Reglement zur Durchführung des Grundkurses und der Prüfung für Kranföhre
- Erlässt Reglement zur Durchführung der Prüfung Baumaschinenföhre
- Überwachung der Qualifikationsverfahren

<http://www.k-bmf.ch/d/>

NEUER KURS «ARBEITSSICHERHEIT»

Die Suva erfasst jährlich mehr als 50'000 Unfälle auf den Baustellen.

Der FBV hat nun auf diese Zahl reagiert und bietet nach der Wiederaufnahme 2017/2018 eine neue Ausbildung an, die sich an alle Bauarbeiter und temporären Mitarbeiter richtet. Ziel dieser Ausbildung ist es, dass den Teilnehmern bewusst wird, welche Folgen ein Unfall auf ihre Gesundheit und ihr Umfeld hat. Diese Folgen können sogar zum Verlust der Arbeitsstelle führen.

Dieser Kurs setzt auf Modernität und nutzt namentlich Tablets und Videos, wobei die Emotionen der Teilnehmer angesprochen werden, damit sie lernen, Risikosituationen zu erkennen und ein sicheres Präventionsverhalten einzunehmen.

Die Unterrichtsqualität ist dank der Unterstützung des Unternehmens Gesformat gewährleistet, aber auch durch Sie, liebe Baumeister!

Erfolg des Pilotkurses

Effektiv nahmen um die zwanzig Sicherheitsbeauftragte aus verschiedenen Unternehmen, aber auch ein kantonaler Arbeitsinspektor, ein Inspektor der Suva sowie ein Vertreter der Beratungsstelle für Arbeitssicherheit (BfA) am 5. Juli an einem Pilotkurs teil, um ihre Meinung, Bemerkungen und Kritiken mitzuteilen mit dem Ziel, einen Kurs zusammenzustellen, der die Anforderungen des Arbeitnehmers aber auch des Arbeitgebers erfüllt.

Während des eintägigen Kurses werden

die folgenden Themen angegangen:

- Folgen für die Beschäftigungsfähigkeit und die Gesundheit nach einem Unfall;
- Nutzung der persönlichen Schutzausrüstung; Handhabung von Lasten;
- Auf der Baustelle einzunehmendes Verhalten;
- Verständnis der Sicherheitsvorschriften;
- Acht lebenswichtige Regeln für den Mitarbeiter;
- Was ist bei einem Unfall zu tun und wer muss informiert werden?

Weitere Informationen finden Sie nächstens auf unserer Homepage.

Melden Sie Ihre Mitarbeiter an und verhindern Sie, dass sie zur Statistik werden!

Elise Bürke

Relation avec les partenaires sociaux et les inspecteurs du travail

La Fédération entretient de très bons contacts avec nos partenaires sociaux d'Unia et de Syna. En réponse à des remarques et questions de quelques membres, nous vous rappelons que les représentants syndicaux qui souhaiteraient s'entretenir avec vos collaborateurs sur le chantier doivent d'abord vous demander une autorisation. Ils ne peuvent en aucun cas pénétrer sur le chantier sans qu'un cadre de l'entreprise ne leur en ait donné la permission. D'éventuels entretiens avec vos employés doivent se faire en dehors de l'horaire normal de travail ou durant une pause. D'autre part, vous n'avez pas à fournir des documents tels que fiches de salaires, feuilles d'heures, rapports de chantiers aux syndicats. Seul la Commission professionnelle paritaire fribourgeoise (CPPF) est habilitée à vous demander de tels documents.

Les inspecteurs de chantiers de l'Association Fribourgeoise de Contrôle (AFCo) sont eux autorisés à pénétrer sur vos chantiers. Ils ont une carte de légitimation et peuvent poser toutes les questions nécessaires à vos collaborateurs. Néanmoins, ils doivent se présenter et s'annoncer en bonne et due forme.

Nous sommes à votre disposition pour d'éventuels conseils en cas de doute.

Le Directeur FFE, Jean-Daniel Wicht

LA VIE AU SEIN DE LA FFE

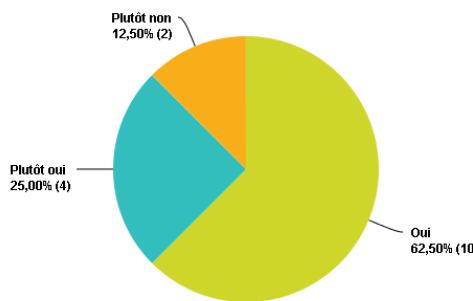
L'activité de la FFE est intense tout au long de l'année. Ci-dessous, vous trouvez quelques informations sur les activités principales de cette première moitié de l'année 2017.

Séance du personnel

Régulièrement, les collaborateurs de la FFE se rencontrent pour une séance du personnel durant laquelle les objectifs annuels sont passés en revue. Cette année, le sujet phare était pour chaque collaborateur de se projeter dans le futur. La séance a débuté par un questionnaire sur les perspectives de notre environnement de travail en 2025. Chaque employé a répondu aux différentes questions à l'aide de son téléphone portable ou d'un ordinateur. Les résultats ont été immédiatement analysés à l'aide des graphiques générés par l'application informatique. Vous pouvez découvrir sur cette page une des réponses aux nombreuses questions. Certaines d'entre-elles ont fait l'unanimité, d'autres, étant plus nuancées. Les employés ont également partagé leur avis sur le thème « Quels seront les besoins de nos membres en 2025 ? Comment répondrons-nous à ceux-ci ? ». Selon les employés de la Fédération, les prestations informatisées vont encore augmenter. Il faudra alors répondre à cette demande sans délaisser les petites entreprises, qui n'auront peut-être pas toutes les moyens financiers suffisants pour s'adapter aux nouvelles technologies. Il est certain que les entreprises souhaiteront un contrôle systématique des ouvriers et des sous-traitants au moyen de cartes professionnelles. Une plate-forme électronique permettra d'échanger et de transmettre les données pour les contrôles des entreprises, tandis qu'une permanence téléphonique les soulagera pour les aspects juridiques. Au niveau de la formation professionnelle, le

Pensez-vous que l'électronique va fortement modifier notre manière de travailler ?

Réponses obtenues : 16 Question ignorée : 0



système d'enseignement évoluera tout en favorisant le dialogue entre élèves et enseignants. Face au durcissement du marché du travail, le contact humain restera un élément non-négligeable. Cet aspect sera également important pour la communication avec les apprentis en difficultés.

Elise Bürke

Assemblée ordinaire des membres

L'assemblée générale ordinaire de la Fédération a eu lieu le jeudi 8 juin 2017 au restaurant de La Lagune à Cheyres. A cette occasion, l'assemblée a nommé un nouveau membre du comité en remplacement de Nicolas Brodard démissionnaire. Il s'agit de Pierre-Yves Poncet, âgé de 47 ans, bilingue, engagé auprès de l'entreprise Antiglio SA en tant que responsable des constructions en béton armé et ouvrages

d'art. Il a été élu au sein du cénacle par de vibrants applaudissements. Il possède une longue expérience de 24 années durant lesquelles il a dirigé de nombreux chantiers entre Zürich et Genève. Fort de cette grande expérience, il rejoint le comité de la Fédération avec une immense motivation et pourra apporter un regard nouveau sur les défis qui attendent notre association. Nicolas Brodard, a pris récemment une retraite bien méritée après avoir œuvré au sein du comité et du Bureau de la Fédération durant près de 18 ans. Il a su apporter de précieux conseils tout au long de son mandat. Très souvent, il faisait part de remarques pertinentes. Il soulevait parfois des problèmes qui semblaient relever du détail mais qui avaient toute leur importance. Volontiers «taquin», il restera dans nos mémoires pour toutes ces soirées où il nous a fait rire par ses plaisanteries. Après ses longues années d'investissement auprès du comité de la FFE, l'assemblée lui a délivré, sous un tonnerre d'applaudissements, le titre de membre honoraire de notre association. L'assemblée a encore honoré plusieurs membres qui ont cessé leur activité. Il s'agit de Messieurs Pascal Michel, Gabriel Gobet et Gérard Zay. Après de nombreuses années d'engagement au sein de leurs entreprises respectives, à titre de reconnaissance pour leur travail, ils ont été nommés membre vétéran de la Fédération.



Entre le Président et le Directeur, Nicolas Brodard nouveau membre honoraire de la Fédération



BETON CENTRE SA FRIBOURG



De gauche à droite, Paul Emonet, Frédéric Emoney, Claude-Alain Baechler et Patrick Pillonel

La FFE a encore rendu un hommage à 4 nouveaux entrepreneurs, récemment diplômés, qui n'ont pas compté les heures de travail à domicile, le soir, le week-end pour étudier et être prêt pour les examens de la maîtrise. Le Président de la Fédération n'a pas manqué, aux nom des membres, de saluer cette brillante performance et de féliciter les nouveaux diplômés. Il s'agit de Messieurs Vonlanthen Daniel, Frutiger SA, Tomasini François, A. Tomasini SA, Morandi Julien, Antiglio SA et de Crausaz Bastian, Grisoni-Zaugg SA. A l'issue de la partie officielle, les entrepreneurs ont partagé avec leurs invités de marque, l'apéritif ainsi que le repas du soir, dans une ambiance festive sur des notes magnifiques de l'orchestre les « Veilleurs de nuit ».

Céline Spühler

Pascal Michel et Gabriel Gobet, nouveaux membres vétérans



Séance «au vert» du Bureau

Les 26 et 27 juin dernier, le Bureau de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a tenu sa séance «au vert», dans un cadre tranquille, loin des dérangements quotidiens. Objectif avoué, se pencher sur la stratégie de l'association à l'horizon 2025 avec quelques questions fondamentales : quels seront les besoins futurs des membres, comment y répondrons-nous et avec quels moyens ? De ces discussions intenses sont ressortis de nombreux points clefs auxquels il faudra donner encore des réponses. Un rapport circonstancié sera établi d'ici à l'automne et les objectifs prioritaires à atteindre seront clairement définis. Finalement, le comité se prononcera sur les défis à relever lors de sa séance d'automne.

Jean-Daniel Wicht

Sortie du personnel

Le 7 juillet 2017, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a effectué sa sortie annuelle du personnel. Le programme de la journée était à l'image de l'animation programmée, mystérieux. Confortablement installés dans les minibus FFE, nous avons décollé de Fribourg

vers 09h00 en direction... de l'inconnu. Nous avons finalement atterri vers 10h00 à Escape Riviera, Av. Reller 6 à Vevey avec pour mission de participer à une « Escape room ». Mais qu'est-ce donc ? Le principe est simple : une équipe de 4 à 5 personnes est enfermée dans une pièce et elle a 60 minutes pour résoudre une énigme et s'en sortir... ou mourir. Tout cela dans la bonne humeur, et qu'on se rassure, personne n'a été blessé !

Deux énigmes à résoudre étaient au programme : « The bomb » / La bombe. Vous avez une heure pour sauver le général et la Suisse. Les services secrets vous appellent en urgence car un agent a placé une bombe dans le bureau d'un bunker secret. Avec votre équipe de la brigade d'intervention spéciale, trouvez-la et désamorcez-la. Dans une heure, il sera trop tard...

Ou autre énigme : « The doll » / La poupée. Un lieu abandonné, plein de mystères... Faites la rencontre d'une étrange poupée hantée, habitante d'une maison abandonnée. Oserez-vous jouer avec elle ?

Une dégustation de bières a aidé le personnel de la FFE à surmonter ces épreuves avec bravoure et efficacité puisque la Suisse a été sauvée et personne n'a été effrayé par la poupée hantée.

Pour terminer, et après avoir résolu toutes ces énigmes, survécu aux bombes et vaincu le charme des poupées hantées, les collaboratrices et collaborateurs de la FFE ont pu savourer un délicieux repas au bord du lac.

Merci aux organisateurs pour cette magnifique journée, pleines de mystères et de rebondissements, mais aussi de rires et de bonne humeur. Chères lectrices, chers lecteurs, toute l'équipe de la FFE vous souhaite un bel été ainsi que de belles et reposantes vacances...

Sylvie Bardy



DAS LEBEN INNERHALB DES FBV

Die Tätigkeit ist das ganze Jahr lang intensiv. Untenstehend finden Sie einige Informationen über die Haupttätigkeiten dieser ersten Hälfte von 2017.

PERSONALSITZUNG

Regelmässig treffen sich die FBV-Mitarbeiter zu einer Personalsitzung, um die jährlichen Ziele zu besprechen. Dieses Jahr war das Hauptthema für jeden Mitarbeiter, sich in die Zukunft zu versetzen. Die Sitzung begann mit einem Fragebogen über die Perspektiven unseres Arbeitsumfelds 2025. Jeder Mitarbeiter beantwortete die verschiedenen Fragen mit seinem Handy oder mit einem Computer. Die Resultate wurden umgehend mit von der Software-Applikation generierten Grafiken analysiert. Auf Seite 8 können Sie sich die repräsentativsten ansehen. Einige Antworten fanden allgemeine Zustimmung, andere waren etwas differenzierter. Die Mitarbeiter teilten auch ihre Meinung mit zum Thema «Was sind die Bedürfnisse unserer Mitglieder 2025? Wie werden wir auf diese Bedürfnisse eingehen?». Die Verbandsmitarbeiter sind der Meinung, dass die elektronischen Dienstleistungen noch weiter zunehmen werden. Diese Nachfrage muss befriedigt werden, wobei man die kleinen Unternehmen nicht vernachlässigen darf, die vielleicht nicht alle über die nötigen finanziellen Mittel verfügen, um sich den neuen Technologien anzupassen. Sicher ist, dass die Unternehmen sich eine systematische Kontrolle der Arbeiter und Subunternehmen mit Hilfe von Berufsausweisen wünschen. Eine elektronische Plattform wird ermöglichen, die Daten für die Kontrolle der Unternehmen auszutauschen und zu übermitteln, während eine



Entre le Directeur et le Président, François Tomasini und Daniel Vonlanthen

Hotline sie bei den rechtlichen Aspekten unterstützen wird. Was die Berufsbildung anbelangt, wird sich das Bildungssystem entwickeln und den Dialog zwischen Schülern und Lehrkräften fördern. Aufgrund der Marktverhärtung darf der menschliche Kontakt weiterhin nicht vernachlässigt werden. Dieser Aspekt wird auch bei der Kommunikation mit Lehrlingen eine grosse Rolle spielen, die in Schwierigkeiten sind.

Elise Bürke

Bericht über die Versammlung

Die ordentliche Generalversammlung des Verbands fand am Donnerstag, 8. Juni 2017 im Restaurant La Lagune in Cheyres statt.

Bei dieser Gelegenheit ernannte die Versammlung ein neues Vorstandsmitglied als Nachfolge für den austretenden Nicolas Brodard. Unter tosendem Applaus wurde Pierre-Yves Poncet in den Kreis aufgenommen. Der 47-Jährige ist zweisprachig und beim Unternehmen Antiglio SA als Leiter Stahlbetonbau und Kunstbauwerke angestellt. Er verfügt über eine 24-jährige Erfahrung, während der er zahlreiche Baustellen zwischen Zürich und Genf leitete. Mit dieser soliden Erfahrung ergänzt er nun hochmotiviert den Verbandsvorstand und kann die Herausforderungen, denen sich unser Verband stellen muss, aus einem neuen Blickwinkel angehen.

Nicolas Brodard ging vor kurzem in den verdienten Ruhestand, nachdem er während fast 18 Jahren im Verbandsvorstand und -büro tätig war. Während seiner ganzen Amtszeit stand er mit wertvollen Ratschlägen zur Verfügung. Sehr

oft machte er relevante Bemerkungen. Manchmal sprach er Probleme an, die vielleicht pedantisch erschienen, jedoch durchaus wichtig waren. Wir werden seinen Schalk nicht vergessen; seine Witze, die er an diesen Abenden vortrug, waren dermassen lustig, dass uns oft die Tränen kamen. Nach diesem langjährigen Engagement für den FBV-Vorstand ernannte ihn die Versammlung unter tosendem Applaus zum Ehrenmitglied unseres Verbands.

Die Versammlung würdigte noch mehrere Mitglieder, die ihre Tätigkeit aufgaben. Es sind dies die Herren Pascal Michel, Gabriel Gobet und Gérard Zay. Nach zahlreichen Jahren engagierten Arbeitens in ihren verschiedenen Unternehmen wurden sie als Anerkennung für ihre Arbeit zu Veteranmitgliedern des Verbands ernannt.

Der FBV würdigte zudem 4 frischgebackene Baumeister, die ihr Diplom vor Kurzem erhielten und sich stundenlang zu Hause, am Abend und am Wochenende auf die Meisterprüfung vorbereiteten. Der Verbandspräsident liess es sich nicht nehmen, diese tolle Leistung im Namen der Mitglieder zu begrüssen und den frischgebackenen Baumeistern zu gratulieren. Es sind dies die Herren Vonlanthen Daniel, Frutiger SA, Tomasini François, A. Tomasini SA, Morandi Julien, Antiglio SA und Crausaz Bastian, Grisoni-Zaugg SA. Nach dem offiziellen Teil genossen die Baumeister mit ihren Ehrengästen den Apero und das Abendessen bei festlicher Stimmung. Das Orchester «Veilleurs de nuit» sorgte für eine hervorragende musikalische Unterhaltung.

Céline Spühler



Bürositzung im Grünen

Am vergangenen 26. und 27. Juni hielt das Büro des Freiburgischen Baumeisterverbands in einer ruhigen Gegend - weit ab von den alltäglichen Störungen - im Grünen eine Sitzung ab. Ziel war es, sich anhand einiger grundlegender Fragen mit der Verbandsstrategie 2025 zu befassen: wie sehen die künftigen Bedürfnisse der Mitglieder aus, wie werden wir darauf eingehen und mit welchen Mitteln? Aus diesen intensiven Gesprächen gingen zahlreiche Kernpunkte hervor, für welche noch Antworten gefunden werden müssen. Bis zum Herbst wird ein umfassender Bericht erstellt und die prioritär zu erreichenden Ziele werden klar festgelegt. Schliesslich wird der Vorstand an der Herbstsitzung über die Herausforderungen befinden, denen wir uns stellen müssen.

Jean-Daniel Wicht

FBV-Personalausflug

Am 7. Juli 2017 fand der jährliche Personalausflug des Freiburgischen Baumeisterverbands statt. Das Tagesprogramm war genauso wie die geplante Aktivität: mysteriös. In den komfortablen FBV-Minibussen fuhren wir in Freiburg um 09:00 Uhr ab, und zwar mit unbekanntem Ziel. Schliesslich kamen wir gegen 10:00 Uhr bei Escape Riviera, Av. Reller 6 in Vevey an (E-Mail: contact@escaperiviera.ch), wo wir den Auftrag hatten, an einem «Escape Room» teilzunehmen. Was ist denn das? Das Prinzip ist einfach: Ein 4- bis 5-köpfiges Team wird in einem Raum eingeschlossen und hat 60 Minuten Zeit, um ein Rätsel zu lösen und sich zu befreien... oder zu sterben. Das Ganze bei bester Stimmung - und keine Angst: es wurde niemand verletzt! Zwei Rätsel mussten gelöst werden: «The bomb» / Die Bombe. Sie haben eine Stunde Zeit, um den General und die



Schweiz zu retten. Der Geheimdienst ruft Sie notfallmäßig an, da ein Geheimagent in seinem Büro in einem Bunker an einem unbekannten Ort eine Bombe gelegt hat. Finden und entschärfen Sie diese Bombe mit Ihrem Team der Spezialeinsatzgruppe. In einer Stunde wird es zu spät sein ...

Oder: «The doll» / Die Puppe. Ein verlassener, geheimnisvoller Ort... Machen Sie Bekanntschaft mit einer eigenartigen, besessenen Puppe in einem verlassenen Haus. Wagen Sie es, mit ihr zu spielen? Mit einer Bierdegustation vermochte das FBV-Personal, diese Aufgaben tapfer und effizient zu meistern, da die Schweiz gerettet werden konnte und niemand Angst vor der besessenen Puppe hatte. Nachdem all diese Rätsel gelöst waren, man die Bomben überlebt und den Charme der besessenen Puppen besiegt hatte, genossen die FBV-MitarbeiterInnen am See abschliessend eine köstliche Mahlzeit. Herzlichen Dank an die Organisatoren für diesen wunderbaren, geheimnisvollen und abenteuerlichen Tag, den alle Teilnehmer lachend und gut gelaunt geniessen konnten.

Liebe LeserInnen, das ganze FBV-Team wünscht Ihnen einen sonnigen Sommer und schöne, erholsame Ferien...

Sylvie Bardy



Passage à la téléphonie IP

La Fédération passe à la téléphonie IP dès le 16 août prochain. Veuillez prendre note des nouveaux numéros de téléphones de la formation professionnelle et de notre secteur marché du travail !

Secrétariat de la Fédération
026 460 80 20 (inchangé)
026 460 80 25 (fax inchangé)

Administration - technique
026 460 80 21 (inchangé)

Formation professionnelle
026 460 80 22 (nouveau)

Marché du travail (CPPF)
026 460 80 23 (nouveau)

IMPRESSIONS

Rédaction: Claude-Alain Baechler, Sylvie Bardy, Elise Bürgi, Jean-Daniel Chenaux, Jean-Claude Cornu, Jacinthe Joye, Charly Roulin, Céline Spühler, Jean-Luc Schouwey, Kristel Spiesberger, Jean-Daniel Wicht

Mise en page: Jean-Daniel Wicht - **Photos couverture:** Keren Bisaz

Photos articles: Keren Bisaz pages 1 à 9, Jean-Daniel Wicht pages 10 à 15

A tous ses lecteurs,
la Fédération Fribourgeoise
des Entrepreneurs
souhaite
de bonnes vacances

Der Freiburgische
Baumeisterverband
wünscht allen Lesern
schöne Sommerferien

LA FFE AU SERVICE D'UNE PROFESSION

DER FBV IM DIENSTE EINES BERUFES



FFE-FBV
Route André Piller 29
1762 Givisiez
Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25
www.ffe-fbv.ch
secretariat@ffe-fbv.ch